Forum sur les donneés personnelles au Sénégal

	Forum sur les donneés personnelles au Sénégal

La Commission de protection des données personnelles, en partenariat avec le cabinet Futurs choisis a organisé, jeudi, un forum de sensibilisation à l'intention de certains corps de métier. La rencontre a permis d'échanger et de communiquer en langue nationale sur l'intérêt de protéger ses informations personnelles face aux risques multiples : évolution des technologies, atteintes à la vie privé sur les réseaux sociaux et installation tous azimuts de vidéos surveillances.

Forte de sa mission de communication et sensibilisation, la Commission des données personnelles (Cdp) a pris l'initiative de rencontrer, jeudi, certains corps de métier évoluant surtout dans le secteur informel, notamment les commerçants, pour échanger avec eux, en langue wolof, sur la loi sur les protections de données personnelles, des missions de la Cdp, l'importance de la protection des données personnelles, etc.
Le séminaire a été également une occasion pour la présidente de la Cdp, Awa Ndiaye, de revenir sur les multiples atteintes à la vie privée enregistrées par la commission et relatives aux réseaux sociaux et à l'installation de caméras de surveillance dans certaines entreprises privées.
L'équipe du cabinet Futurs choisis a présenté, en langue wolof, à l'assistance, les missions et le rôle de la Commission de protection des données personnelles non sans préciser l'intérêt de protéger ses données personnelles que Pr Abdoullah Cissé a même qualifié de « sutura » en wolof. Pour lui, en un moment de l'histoire, on pouvait se fier à quelqu'un tout en ayant la certitude que le secret pouvait être gardé. Mais, avec la floraison des nouvelles technologies de l'information et de la communication, cette ère est révolue. D'où l'intérêt, pour lui, de protéger ses données personnelles pour ne pas être victime de diffamation, d'escroquerie, comme il est constaté de plus en plus sur les réseaux sociaux.

Atteintes à la vie privée
La présidente de la Cdp s'est aussi exprimée sur l'installation tous azimus de caméras et vidéosurveillances. Selon elle, de plus en plus de commerçants installent dans les marchés des caméras de surveillance sans compter les domiciles et entreprises privés qui s'y mettent aussi. Pour Mme Ndiaye, cette installation n'est pas interdite parce que chacun a le droit de se préoccuper de sa sécurité. Toutefois, la présidente demande à ce que les détenteurs de ces caméras de surveillance se mettent en règle par rapport à la loi pour la protection des données à caractère personnel qui régule toute la vidéosurveillance.
« Les détenteurs de caméras de surveillance doivent se mettre en règle avec la loi en déclarant ces vidéosurveillances auprès de la Cdp avant de les installer car ils ne doivent pas être installées n'importe où, surtout dans le cadre du travail, dans les entreprises privées », indique-t-elle. A l'en croire, ils ont eu des cas d'ouvriers qui se sont indignés d'être sous caméras vidéosurveillance 24 h/24h alors que la loi l'interdit et prévoit même des sanctions d'ordre administratives voire pénales.
Les atteintes à la vie privée sur les réseaux sociaux ont été également abordées lors de ce séminaire. En ce sens, renseigne la présidente de la Cdp, au total, ils ont reçu 200 plaintes depuis que la Commission existe, et ce nombre ne cesse d'augmenter non pas à cause de l'installation de vidéosurveillances, mais par rapport aux réseaux sociaux.
« De plus en plus de personnes se voient menacées dans leur intégrité et leur vie privée. Ces derniers n'hésitent pas à se rapprocher de la Cdp pour faire effacer certaines de leurs données qui ont été diffusées de façon illicite », informe-t-elle.
Par Maguette Guèye DIEDHIOU

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs. Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques, vous accompagner dans votre mise en conformité avec la CNIL et le règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD). (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Le Soleil – Forum sur les donneés personnelles : La Cdp sensibilise le grand public en wolof